



“ Mon service civique a débouché sur un emploi ”

Sébastien Boil



Sébastien, 24 ans, a effectué une mission de 6 mois en service civique au sein du comité de l'association Prévention Routière de l'Île-de-France - Petite Couronne.

Retour sur son expérience...

Pourquoi avoir choisi le service civique ?

Après mes études je cherchais un travail dans le marketing. J'avais entendu parler du service civique, donc je me suis renseigné car c'est une bonne occasion pour être actif. J'ai été sur le site regarder les offres et j'ai envoyé ma candidature en mars 2015 à l'association Prévention Routière.

Pourquoi avoir choisi l'association Prévention Routière ?

La prévention routière est un thème qui m'intéresse, je suis passionné par les voitures et tout ce qui est motorisé. Donc je me suis dit «*pourquoi pas avoir un service civique complémentaire avec ce que j'aime*». Les missions proposées étaient aussi intéressantes. Agir pour les autres et faire changer les comportements sont des missions qui me plaisent. En plus, je connaissais déjà l'association car des membres de ma famille sont adhérents.

Quelles étaient tes missions ?

Pendant mon service civique, j'étais sur le terrain avec les bénévoles. Je participais à la mise en place des actions et à l'installation du matériel. Au début j'étais dans une phase d'observation, j'accompagnais Pierre Vigeolas, je participais aux réunions départementales entre le directeur et les bénévoles pour organiser le planning des actions. J'animais des ateliers comme la voiture tonneaux, je conseillais les participants, je vérifiais qu'ils soient bien attachés... au fur et à mesure de mon expérience j'étais en complète autonomie sur certains ateliers.

Avec le Centre national, j'ai également participé à l'organisation d'une journée d'intégration des nouveaux volontaires en service civique de plusieurs régions et à l'opération nationale menée avec Bébé Confort. L'opération consistait à vérifier comment étaient attachés les enfants en voiture. Pour cela nous avons d'abord participé à une



formation chez Bébé Confort pour identifier les différents types de sièges auto et être en mesure par la suite de conseiller les parents d'enfants mal attachés. J'ai ensuite traité les questionnaires que l'on devait remplir sur le terrain et qui ont servi à restituer les résultats de l'enquête. Enfin, j'ai pu assister à la conférence de presse organisée par l'association et son partenaire et ainsi suivre le déroulement d'une enquête nationale du début à la fin.

J'ai également eu la chance de représenter l'association Prévention Routière dans différentes cérémonies, ce qui m'a permis de rencontrer d'autres volontaires en service civique. Par exemple, en assistant à une cérémonie officielle et nationale qui se déroulait au Panthéon pour transférer les cendres de quatre résistants.

Qu'est-ce que tu retiens de cette expérience ?

Ca m'a permis d'apprendre un ensemble de règles, car en association c'est comme en entreprise, il faut respecter les horaires, les règles de politesse, être force de proposition et répondre aux attentes. Le service civique est une expérience à part entière à valoriser sur un CV. J'ai également pu créer de nouveaux contacts et développer de nouvelles relations avec les bénévoles et le public sensibilisé.

Avant j'étais plutôt timide et grâce à cette expérience j'ai gagné en aisance. A la fin de mon service civique, j'ai décidé de continuer en tant que bénévole pour l'association. Pendant 6 mois je me suis investi dans les actions de prévention, j'ai ainsi gardé un lien avec le comité, ce qui a finalement débouché sur un emploi.

Aujourd'hui tu es l'adjoint du directeur du comité. Comment cela s'est fait ?

En tant que bénévole, j'étais toujours en contact avec Pierre Vigeolas et les autres membres de l'équipe. Un jour lors d'une action, le directeur m'a demandé si ça m'intéressait de devenir son adjoint, ce que j'ai accepté immédiatement étant donné que mon service civique s'était très bien passé. Ensuite, tout s'est fait très rapidement, j'ai pris mon nouveau poste dès le mois de mai 2016.

Qu'est-ce que le service civique ?



C'est un dispositif créé en 2010 qui permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans de s'engager, sans condition de diplôme ni d'expérience professionnelle dans des missions d'intérêt général au sein d'associations et d'organismes publics. Depuis 2011, notre association accueille régulièrement des jeunes en service civique.

Intégrés dans les équipes de bénévoles, ils animent notamment des séances d'éducation routière sur les pistes, ses ateliers de sensibilisation dans les lycées ainsi que des actions à estination des seniors. Ils participent également activement à la préparation des actions, à leur promotion (PowerPoint, réalisation de vidéos...) et plus globalement au dynamisme de nos comités.

En 2015, 138 volontaires (dont 102 engagés en 2015 et 36 en 2014) ont effectué leur mission dans toutes les régions de France. Ils ont contribué à 17% de l'ensemble des actions de terrain de l'association.